

République Française

Département du Nord

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 059-265904706-20240410-202401-DE

COMMUNE DE PREMESQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

Nombre de membres afférents au C.C.A.S. : 17
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 12
Date de la convocation : 25/03/2024

Séance du 10 AVRIL 2024

L'an deux mille-vingt-quatre et le dix du mois de Avril à 18 heures et 30 minutes, le C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni, Salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Président

12 Présents : Y. HUTCHINSON - N. GUISLAIN - C. LEFEBVRE - P. PACCOU - F. BOULANGER - P. CAREY - S. VAN EECKE - C. DELEPLACE - B. BULOT - A. DE BLEECKERE - C. DAVID - A. HOLLANDRE
0 Absents ayant donné pouvoir :
3 Absents excusés : D. DUMONT - C. KNOBLOCH - V. DEVLEESSCHAUWER

Secrétaire de séance : B. BULOT

2024 -01 : Adoption du Procès-Verbal de la séance du 07 Juin 2023

Aucune remarque ni observation n'est formulée, le procès-verbal de la séance de conseil d'administration du 07 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

A Prêmesques, le 11 avril 2024,

Affiché le 15 Avril 2024

Transmis au contrôle de légalité le 15 Avril 2024,

Ainsi délibéré

Pour copie conforme,

Le Président,
Yvan HUTCHINSON



La Secrétaire de Séance
Brigitte BULOT